



COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 27 MARS 2025

Nombre de membres
du Conseil
Communautaire : **48**

Nombre de membres
qui se trouvent
en fonction : **48**

Nombre de délégués :
- présents : **32**
- représentés : **11**
TOTAL **43**

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 27 mars à 19 heures 00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG, après convocation légale, s'est réuni en séance plénière au siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur Laurent FURST, Président.

Membres présents :

<i>Pour la commune d'ALTORF :</i> M. Bruno EYDER, Maire Mme Laurence HOMMEL, Adjointe	<i>Pour la commune d'ERGERSHEIM :</i> Mme Marianne WEHR, Maire M. Denis TOURNEMAINE, Adjoint	<i>Pour la ville de MUTZIG :</i> M. Jean-Luc SCHICKELE, Maire -
<i>Pour la commune d'AVOLSHEIM :</i> M. Pascal GEHIN, Maire -	<i>Pour la commune d'ERNOLSHEIM-B. :</i> - Mme Solène HOEHN, Adjointe	M. Marc DECKERT, Adjoint - -
<i>Pour la commune de DACHSTEIN :</i> - M. Fabien SCHMITT, Adjoint	<i>Pour la commune de GRESSWILLER :</i> M. Pierre THIELEN, Maire Mme Sandrine HIMBERT, Adjointe	M. Claudio FAZIO, Cons. Mun.
<i>Pour la commune de DINSHEIM/BR. :</i> Mme Marie-Reine FISCHER, Maire M. Laurent JUSZCZAK, Cons. Mun.	<i>Pour la commune d'HEILIGENBERG :</i> M. Guy ERNST, Maire -	<i>Pour la commune de NIEDERHASLACH :</i> - M. Laurent FARON, Adjoint
<i>Pour la commune de DORLSHEIM :</i> M. Gilbert ROTH, Maire Mme Marie-Mad. IANTZEN, Adjointe -	<i>Pour la ville de MOLSHEIM :</i> M. Laurent FURST, Maire - M. Philippe HEITZ, Adjoint -	<i>Pour la commune d'OBERSHASLACH :</i> M. Jean BIEHLER, Maire Mme Mireille RODRIGUEZ, Adjointe
<i>Pour la commune de DUPPIGHEIM :</i> - Mme Véronique ELO, Adjointe	M. Gilbert STECK, Adjoint M. Martial HELLER, Adjoint Mme Christelle WAGNER-TONNER, Adjointe	<i>Pour la commune de SOULTZ-BAINS :</i> - M. Nicolas WEBER, Adjoint
<i>Pour la commune de DUTTLENHEIM :</i> M. Alexandre DENISTY, Maire - -	Mme Catherine WOLFF, Cons. Mun. M. Jean-Michel WEBER, Cons. Mun. -	<i>Pour la commune de STILL :</i> M. Alexandre GONCALVES, Maire Mme Chantal SITTLER, Adjointe
		<i>Pour la commune de WOLXHEIM :</i> - -

Membres représentés :

Mme Laetitia MARTZ	ayant donné procuration à M. Fabien SCHMITT
M. David PAULY	ayant donné procuration à M. Gilbert ROTH
M. Julien HAEGY	ayant donné procuration à Mme Véronique ELO
Mme Sylvia FENGER HOFFMANN	ayant donné procuration à M. Alexandre DENISTY
M. Eric FRANCHET	ayant donné procuration à Mme Solène HOEHN
Mme Chantal JEANPERT	ayant donné procuration à M. Gilbert STECK
Mme Sylvie TETERYCZ	ayant donné procuration à Mme Catherine WOLFF
Mme Caroline PFISTER	ayant donné procuration à M. Jean-Luc SCHICKELE
Mme Marielle HELLBOURG	ayant donné procuration à M. Laurent FARON
M. Adrien KIFFEL	ayant donné procuration à M. Laurent FURST
Mme Nathalie DISCHLER	ayant donné procuration à Mme Sandrine HIMBERT

Membre excusé :

Philippe BUCHMANN, Conseiller Municipal de DUTTLENHEIM

Assistaient en outre (membre suppléant n'ayant pas voix délibérative) :

M. Christian WAGNER, Adjoint d'AVOLSHEIM
M. Jean-François SCHNEIDER, Adjoint d'HEILIGENBERG

OBJET : ASSAINISSEMENT – COMMUNES D'AVOLSHEIM, D'ERNOLSHEIM-BRUCHE ET DE SOULTZ-LES-BAINS : CONTRATS DE CONCESSION GRACIEUSE, PRECAIRE ET REVOCABLE DU DOMAINE PRIVE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

N° 25-24

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

CONSIDERANT que la Communauté de Communes est propriétaire d'un certain nombre de parcelles agricoles à travers le territoire, notamment à côté de l'ancienne et de la nouvelle station d'épuration à Ernolsheim-Bruche, et à proximité de l'établissement thermal sur les bans d'Avolsheim et de Soultz-les-Bains ;

CONSIDERANT que ces importantes réserves foncières nécessitent un entretien régulier et coûteux ;

VU sa délibération N°10-48 du 30 juin 2010 acceptant de conclure des contrats de concession gracieuse, précaire et révocable avec plusieurs exploitants agricoles locaux pour la pâture de vaches et de chevaux sur les terrains privés propriété de la Communauté de Communes ;

ESTIMANT opportun, suite notamment à la cessation d'activité d'un des exploitants agricoles, de revoir l'ensemble de ces contrats et de redistribuer les parcelles agricoles qui appartiennent à la Communauté de Communes ;

CONSIDERANT les tractations menées en vue de l'occupation des terrains en question avec les différents exploitants agricoles ;

VU à ce titre, le projet de contrat-type de concession gracieuse, précaire et révocable du domaine privé de la Communauté de Communes, diffusé à l'ensemble des membres du Conseil de Communauté, lors de l'invitation à la séance plénière du 27 mars 2025 ;

SUR LE RAPPORT de la Commission Eau et Assainissement, en sa séance du 20 mars 2025 ;

ENTENDU les explications complémentaires apportées par Monsieur Pierre THIELEN, Vice-Président ;

SUR PROPOSITION de Monsieur le Président de la séance ;

ET APRES en avoir délibéré ;

**à l'unanimité
entérine**

le contrat-type de concession gracieuse, précaire et révocable du domaine privé de la Communauté de Communes à conclure avec les exploitants agricoles intéressés, dans les forme et rédaction proposées,

et autorise

Monsieur le Président ou le Vice-Président délégué à le signer.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le secrétaire de séance,



Laurent FARON



Le Président,

Laurent FURST

Délibération rendue exécutoire après :

- transmission au contrôle de légalité le : 28 mars 2025
- publication sur le site internet le : 28 mars 2025

Acte à classer**DE-25-24**

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2025-03-28T11-42-35.00 (MI260093214)

Identifiant unique de l'acte : 067-246701064-20250327-DE-25-24-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : ASSAINISSEMENT - COMMUNES D'AVOLSHEIM, D'ERNOLSHEIM-BRUCHE ET DE SOULTZ-LES-BAINS : CONTRATS DE CONCESSION GRACIEUSE, PRECAIRE ET REVOCABLE DU DOMAINE PRIVE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Date de décision : 27/03/2025



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 3. Domaine et patrimoine
3.6. Autres actes de gestion du domaine privé

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : [25-24 ASST-COMMUNES D'AVOLSHEIM, ERNOLSHEIM ET DE SOULTZ LES BAINS -CONTRATS DE CONCESSION GRACIEUESE.PDF](#) Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 28/03/25 à 11:42

Par [SEGUIN Muriel](#)

Transmis

Date 28/03/25 à 11:42

Par [SEGUIN Muriel](#)

Accusé de réception

Date 28/03/25 à 11:47